

NOUVEAU MAÎTRISER LE FINANCEMENT LUMP SUM

ATELIER PRATIQUE

Le financement en Lump Sum (sommes forfaitaires) est amené à se développer considérablement dans Horizon Europe. Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur les aspects financiers afin de faciliter l'accès au Programme-Cadre. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle ex post, les implications juridiques et financières sont multiples. L'ANRT vous propose un tour d'horizon complet pour se préparer à ce changement majeur.

Un focus sur l'annexe financière dédiée aux Lump Sum, complété d'un cas pratique, vous permettra une prise en main de ce document spécifique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les enjeux et spécificités du financement en Lump Sum.
Se préparer efficacement à la gestion en Lump Sum à toutes les étapes du projet et en anticiper les risques.
Maîtriser l'Annexe Financière spécifique aux Lump Sum.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs.
Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30 Accueil et objectifs de la formation

9h45 Le financement Lump sum : Qu'est-ce que c'est ?

Définition et spécificité
Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe

10h00 La proposition en Lump Sum

Deux options possibles
Découpage du plan de travail
Annexe financière

10h30 Evaluation de la proposition en Lump Sum

Prise en compte de l'annexe financière par les experts
Outils d'accompagnement

11h00 La mise en œuvre du projet (partie 1)

Contractualisation
Modalités de versement de la subvention
Suivi des activités et rapports

12h00 Risques et bonnes pratiques des Lump Sum

12h30 Pause déjeuner

14h00 Focus sur l'Annexe Budgétaire détaillée

Coûts éligibles et évaluation budgétaire par type de coûts

14h45 Atelier pratique : élaboration d'une annexe financière détaillée en Lump Sum

Présentation du cas pratique
Mise en situation
Correction

16h30 La mise en œuvre (partie 2)

Modifications
Spécificités de l'accord de consortium en Lump Sum
(en fonction des informations disponibles à date)
Contrôles et Audits

17h00 Questions & Réponses

Fin de la formation



OUVERT À TOUS



6 HEURES



PRÉSENTIEL



673 € HT